



Approuvé



Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le mardi 22 novembre 2022, à 19h00, dans la grande salle de l'école.

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Olivia Lafontaine, représentante des parents et présidente
Simon Melançon, représentant des parents
Mathieu Bujold, représentant des parents
Émilie Moisan-De Serres, représentante des parents et vice-présidente
Virginie Guilbert-Couture, représentante des parents
Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
Jacinthe Legault, représentante du personnel enseignant
Johanne Beaulieu, représentante du personnel professionnel
Serge Dufour, représentant du service de garde
Myriam Martin, représentante
Louise Roberge-Lemieux, directrice
Julia Béland-Godin, directrice adjointe
Andréanne Bergeron, secrétaire

Personne absente lors de la séance :

Emmanuel Bouchard, représentant des parents

Personne ayant participé à titre de public :

Denis Royer, parent substitut
Mylène Renaud, parent substitut
Brigitte Lachapelle, éducatrice spécialisée
François Girard, Saint-Vincent-de-Paul
Marie-Hélène Gignac, enseignante et parent

1. Ouverture de la séance

Madame Olivia Lafontaine souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h04.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Olivia Lafontaine informe qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-20

IL EST PROPOSÉ par Jacinthe Legault, appuyé par Anabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

BLOC D'OUVERTURE

1. *Ouverture de la séance*
2. *Vérification du quorum*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2022*
5. *Suivi au procès-verbal de la séance du 25 octobre 2022 et au dépôt des règles de régie interne*
6. *Invités spéciaux (Marie-Hélène Gignac, parent de l'école et enseignante ainsi que M. François Girard de la Corporation St-Vincent-de-Paul, accompagné de Brigitte Lachapelle, éducatrice spécialisée)*
7. *Période de questions du public*

BLOC CONSULTATION- DÉCISION

8. *Budget du service de garde 2022-2023*
9. *Budget de fonctionnement du CE*
10. *Conférence aux parents*

BLOC INFORMATION

11. *Prévisions de la clientèle (reporté à la séance de décembre)*
12. *Rapport du président, correspondance et dépôt de documents*
13. *Rapport de la directrice*
14. *Rapport du représentant au Comité de parents*
15. *Questions des membres*
16. *Date et heure de la prochaine rencontre*
17. *Levée de la séance*

4. Adoption de l'Ordre du jour

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-21

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Legault, appuyé par madame Annabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2022.

Le procès-verbal du 25 octobre est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la séance du 25 octobre 2022

Madame Louise Robert-Lemieux fait un retour sur la sortie spéciale des finissants, le sondage a un résultat positif à 95,7%.

Monsieur Serge Dufour informe que le service de garde accueille dorénavant 466 dineurs.

Monsieur Mathieu Bujold fait un retour sur la présence de monsieur Denis Royer sur le comité sur les frais chargés aux parents. Il est permis par la régie interne du comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs que des parents non membres puissent siéger sur des sous-comités.

Madame Olivia Lafontaine revient sur les règles de régie interne du Conseil d'établissement. Elle veut apporter des précisions sur les questions du public lors des séances spéciales. Elle propose le libellé : « Cette décision sera décidée et annoncée par le conseil en début de rencontre. » Madame Virginie Guilbert-Couture ne voit pas l'intérêt d'ajouter cette phrase, puisqu'une séance publique doit être accessible à tous. Madame Émilie Moisan-De Serres propose de garder la proposition telle qu'elle avait été adoptée lors de la dernière séance. Personne ne reprend la proposition, il n'y aura pas de changement à la régie interne.

6. Invités spéciaux (Mme Marie-Hélène Gignac et M. François Girard)

Marie-Hélène Gignac, enseignante au 3^e cycle à l'École l'Apprenti-Sage, partage son vécu avec le programme d'anglais enrichi 1/3 anglais à titre informatif.

Pour elle, il s'agit d'un compromis entre le programme d'anglais intensif et rien du tout. Pour ce programme, il faut 3 groupes et 3 titulaires (1 pour l'anglais, 1 pour le français et une 2^e matière ; 1 pour les mathématiques et une 2^e matière. Le reste de l'horaire est Éthique et culture religieuse, Univers social et des spécialités. Elle présente le témoignage d'une enseignante en 6^e année de l'école de l'Apprenti-sage qui vit le programme.

Madame Émilie Moisan-De Serres demande combien de périodes de français sont vécues par jour. Madame Jacinthe Legault répond une heure minimum chaque jour, madame Anabel Bujold ajoute que le français écrit est imbriqué avec divers projets.

Madame Virginie Guilbert-Couture demande si les périodes de spécialité et périodes récompenses prennent du temps. Madame Louise Robert-Lemieux répond que les spécialités sont dans la grille-matière. Madame Jacinthe Legault ajoute que les élèves ne sont plus concentrés le vendredi après-midi. Dans son cas, elle choisit des activités plus ludiques qui travaillent certaines fonctions comme des jeux de société.

Madame Johanne Beaulieu demande s'il y a eu des études sur les performances des élèves ayant vécu ce programme. Madame Marie-Hélène Gignac répond que non. Madame Myriam Martin partage son expérience lors des rencontres au secondaire.

François Girard (St-Vincent de Paul) et madame Brigitte Lachapelle.

Monsieur François Girard fait un retour sur la campagne de récolte de denrées du 4 novembre. 90 élèves ainsi qu'une trentaine de parents et de bénévoles ont participé. C'est un beau partenariat entre la Saint-Vincent-de-Paul et l'École des Cœurs-Vaillants.

Madame Brigitte Lachapelle partage son expérience. Madame Virginie Guilbert-Couture partage son expérience et ajoute que c'était une expérience enrichissante pour les enfants.

7. Période de questions du public

Madame Mylène Renaud demande si les parents substitués doivent suivre les mêmes formations que les parents membres. Madame Louise Robert-Lemieux répond que oui.

Monsieur Denis Royer annonce que le 24 novembre est la journée des professeurs de français et partage que plusieurs activités seront mises en ligne par le Centre de la francophonie des Amériques. Madame Louise Robert-Lemieux partagera ces activités à l'ensemble du personnel de l'école.

8. Budget du service de garde 2022-2023

Monsieur Serge Dufour présente le budget du service de garde de l'année 2022-2023.

Madame Émilie Moisan-De Serres demande pourquoi n'ont-ils pas la colonne 2021-2022 pour comparer avec cette année. Monsieur Serge Dufour répond qu'elles sont archivées, mais qu'il les aura pour la prochaine rencontre. Monsieur Bujold se dit intéressé à obtenir les chiffres budgétaires de l'an dernier, si ça n'est pas difficile de les retrouver, afin de comparer avec ceux de cette année.

Madame Émilie Moisan-De Serres demande comment les subventions ministérielles fonctionnent. Monsieur Serge Dufour explique que les subventions diffèrent selon la fréquentation des enfants.

Monsieur Simon Melançon demande si le budget et la fréquentation sont comparables à avant la pandémie. Monsieur Serge Dufour répond que malgré le manque de personnel, les groupes sont formés pour que tout le monde ait accès au service de garde.

Monsieur Mathieu Bujold demande si l'application Hop Off sera accessible toute l'année. Monsieur Serge Dufour répond qu'on l'aura jusqu'au mois de juin 2023.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-22

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par Simon Melançon et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le budget du service de garde pour l'année 2022-2023.

9. Budget du fonctionnement du CÉ.

Madame Louise présente le budget du conseil d'établissement. Il est question des collations, d'un repas de Noël ainsi que les frais de garde si nécessaire.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-23

IL EST PROPOSÉ par madame Jacinthe Legault et appuyé par Simon Melançon et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le budget du Conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.

10. Conférence aux parents

Madame Louise Robert-Lemieux présente les ateliers vécus auparavant. Elle invite les parents à suggérer des thématiques. Elle a reçu une demande du service « Aider son enfant », une plateforme avec des capsules sur différentes thématiques. En vue de l'année prochaine, elle demande si les parents préfèrent une conférence ou visionner des capsules.

Madame Myriam Martin répond que c'est intéressant, mais qu'il doit exister des plateformes gratuites qui font le même travail.

Monsieur Mathieu Bujold demande s'il y a une période d'essai gratuit. Madame Louise Robert-Lemieux répond que non, mais la soumission peut être discutée à la séance du CÉ de janvier.

Madame Johanne Beaulieu demande s'il y a une offre de conférence sur l'anxiété. Madame Louise Robert-Lemieux répond que non, mais qu'elle en avait vécu à son ancienne école et ça avait été apprécié. Madame Johanne Beaulieu ajoute qu'il y aurait différentes thématiques à aborder avec les parents d'enfants anxieux.

Bloc information

11. Prévisions de la clientèle

Remis à décembre.

12. Rapport du président, correspondance et dépôt de documents

Madame Olivia Lafontaine a reçu des questions sur l'impact du programme d'anglais « 1/3 » pourrait avoir sur la réussite académique des élèves. Elle a reçu des questions pointues et madame Gignac n'était pas à l'aise d'y répondre ce soir.

13. Rapport de la directrice

Les membres du personnel enseignant partagent ce qui a été vécu dans l'école pendant le mois de novembre. Madame Johanne Beaulieu partage les ateliers de pleine conscience vécus au 1^{er} cycle. Madame Julia Béland-Godin souligne l'événement de Cross-Country et annonce que la chorale de l'école chantera au Marché de Noël allemand le 21 décembre.

Madame Louise Robert-Lemieux annonce que les classes de 6^e année vivront des ateliers scientifiques le 2 décembre et que 4 classes iront voir le championnat des 4 coupes au nouvel anneau de glace en après-midi. Elle annonce que le Dr Horacio Arruda et la sous-ministre Marie-Ève Bédard viendront voir le Club des petits déjeuners de l'école le 24 novembre. La dégustation de l'aliment vedette du mois (la carotte) se fera le 30 novembre.

Elle ajoute qu'il y a eu omission lors de l'adoption du procès-verbal, il n'y a pas eu mention du projet des cartes de Noël, ni la nomination de madame Émilie Moisan-De Serres à titre de substitut au comité des parents du Centre de services scolaire des Découvreurs.

Monsieur Serge Dufour annonce le retour du marché de Noël le 20 décembre. Il fait rapport des journées pédagogiques du 17 et 18 novembre, il y avait une demande à ce que les enfants sortent de l'école.

14. Rapport du représentant au Comité de parents

Madame Émilie Moisan-De Serres fait rapport de la dernière rencontre du comité de parents du Centre de Services. Il y aura des consultations pour les parents d'élèves EHDAA pour le PEVR. Il a été question du cadre de référence aux critères d'inscription des élèves, les parents recevront la confirmation que l'enfant est inscrit juste avant les vacances.

Il a été question des critères de desserte des maternelles 4 ans. Les enfants n'ayant pas de garderie seront prioritaires pour la maternelle 4 ans, il a été apporté que l'aire de desserte des maternelles 4 ans soit élargie pour les enfants des autres secteurs par mesure d'équité.

Le sujet du code vestimentaire non genré ayant été abordé, madame Émilie Moisan-De Serres demande s'il y a un code vestimentaire à l'École des Cœurs-Vaillants. Madame Louise Robert-Lemieux répond qu'au sens propre non, mais il est demandé que les élèves ne portent pas de motifs violents par exemple.

15. Questions des membres

Monsieur Mathieu Bujold demande s'il y a eu des problèmes dans les dernières semaines car il a observé une augmentation du temps d'attente. Il indique qu'il ne s'agit pas d'une plainte, se dit sensible au travail des éducateurs et éducatrices. Afin de les aider et améliorer le processus, il se demande si l'usage de quelconques outils numériques peut venir appuyer leur travail. Il demande notamment un statut sur la demande faite pour utiliser la plateforme Amigest, qui pourrait améliorer l'efficacité du processus de cueillette.

Monsieur Serge Dufour répond qu'il y a quelques petits problèmes matériels et que les jeunes élèves sont au bout de l'école et peuvent être assez lents au moment de s'habiller et de récupérer leurs choses. Il ajoute que l'école est en attente des licences pour Amigest. Même si l'éducateur ou l'éducatrice reçoit l'application sur son iPad, la vitesse de l'enfant ne sera pas améliorée. Madame Myriam Martin partage son vécu des dernières semaines.

Madame Émilie Moisan-De Serres demande si la présence des parents dans l'école pourrait être bénéfique. Madame Louise Robert-Lemieux répond que le retour des parents n'est pas

prévu à court terme cette année. Monsieur Serge Dufour ajoute qu'il peut s'agir de cas par cas pour aider l'enfant.

16. Date et heure de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 13 décembre. Madame Olivia Lafontaine suggère un souper de Noël avant l'instance vers 18h15. Monsieur Simon Melançon appuie et il est proposé que les parents substitués y participent aussi.

17. Levée de la séance

La séance est levée à 20 :45.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-24

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Legault et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance à 20h45.

Olivia Lafontaine
Présidente

Louise Roberge-Lemieux
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
CE-23/22-20	2021-11-22	Adoption de l'ordre du jour
CE-23/22-21	2021-11-22	Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2022
CE-23/22-22	2021-11-22	Adoption du budget du service de garde pour l'année 2022-2023
CE-22/21-23	2021-11-22	Adoption du budget du Conseil d'établissement pour l'année 2022-2023
CE-23/22-24	2021-11-22	Adoption de la levée de la séance.

